



BAC PRO TCVA 10 mois

Technicien Conseil Vente en Animalerie



CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un diplôme de niveau IV (Bac général, technologique, professionnel ou Brevet Professionnel)

EXAMEN

- Diplôme d'Etat de niveau IV du Ministère de l'Agriculture obtenu à partir d'un contrôle continu en cours de formation et de 2 épreuves terminales

VERS QUELS METIERS

- Vendeur en Animalerie
- Adjoint au chef de rayon

DANS QUELLES ENTREPRISES

- Animalerie/Jardinerie
- Animalerie spécialisée

UN TREMPLIN POUR...

- BTSA Technico-Commercial Jardins et Végétaux d'Ornements (niveau V)
- Autre diplôme de niveau V (BTS...)
- Vie active



LA FORMATION EN CENTRE

DUREE : 10 mois

RYTHME D'ALTERNANCE

- 2 semaines à la MFR (3 à 5 jours/semaine)
- 2 semaines en entreprise

STATUTS

- Stagiaire (possibilité gratification)
- Apprenti

COUT DE LA FORMATION *

- Demi-pension :
 - Statut scolaire : 122,90 €
 - Apprentissage : 104,90 € (aide restauration déduite)
- Adhésion et fournitures : 16,10 €

* Coût mensuel 2019/20 sur 10 mois de Septembre à Juin

FINANCEMENT

- Financement possible par Pôle Emploi
- Prise en charge éventuelle et partielle par l'employeur sous statut stagiaire

CONDITIONS DE SCOLARITE

- Demi-pensionnaire
- Possibilité d'hébergement extérieur

OBJECTIFS

- Acquérir les techniques animalières et commerciales
- S'insérer dans la filière professionnelle
- Poursuivre en BTSA Technico-Commercial Animaux d'Elevage et de Compagnie

CONTENU

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Economie et gestion d'entreprise
- Techniques de vente et de marchandisage
- Mercatique
- Gestion commerciale
- Ecologie/biologie
- Réglementation de la vente d'animaux domestiques et non domestiques
- Techniques animalières : terrariophilie, petits mammifères, aquariophilie, oisellerie, chiens, chats

ENSEIGNEMENT GENERAL

- Dispense des matières générales

REMUNERATION DES APPRENTIS SALAIRE MINIMUM BRUT MENSUEL

Valeur du SMIC au 01/01/2020, base 151,67 h par mois

	- de 18 ans	De 18 à 20 ans	+ de 21 ans
1 ^{ère} année	27 %	43 %	53 %
Salaire minimum	416,00 €	662,00 €	816,00 €
2 ^{ème} année	39 %	51 %	61 %
Salaire minimum	601,00 €	785,00 €	939,00 €



MFR Saint Flo

1, chemin d'Avaud
Saint Florent des Bois
85310 RIVES DE LYON

☎ 02 51 31 99 99

E-mail : ireo.st-florent@mfr.asso.fr

www.mfr-st-florent.com

Contact : Séverine ROUSSEAU